



CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS
ET ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Conseil d'administration

Séance ordinaire du 21 septembre 2014

Salle 3105, pavillon Maurice-Pollack

Procès-verbal

Liste des personnes présentes – Conseil d'administration

Caroline Aubry-Abel	Quentin de Dorlodot	Maxime Morin
Francis Beaudry	Yann Dumas-Richard	Patrick Morin
Audrey Bernard	Rodolphe Giorgis	Louis-Philippe Noel
Randy Bonin	Joé Habel	François-Olivier Picard
Thierry Bouchard-Vincent	Justine Lalande	Louis-Alexis Porlier
Dominique Caron Bélanger	Amylie Malouin-Lachance	Vincent Rodrigue
Florence Côté	Christian Ménard	Louis-Pierre Trottier

Liste des personnes absentes – Conseil d'administration

Gabrielle Chagnon-Roy	Mathieu Leblanc-Laberge	Valérie Martel
Stéphane Chum-Chhin	Elsa Leclerc	

Liste des personnes présentes – autres

Nathaniel Bérubé-Mimeault (présidence d'assemblée)	Thomas Pouliot (directeur des services)	Camille Nadeau (prise de notes)
---	--	------------------------------------

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption des procès-verbaux des séances précédentes
5. Suites données aux résolutions antérieures
6. Rapports
 - 6.1. Officières et officiers
 - 6.2. Comité exécutif
 - 6.3. Groupes de travail et comités
7. Démissions et absences
8. Élections
 - 8.1. Conseil d'administration
 - 8.1.1. Groupe C : Faculté d'architecture, d'aménagement et d'arts visuels (un poste)
 - 8.1.2. Groupe I : Faculté des sciences de l'éducation (un poste)
 - 8.1.3. Groupe L : Études libres et baccalauréat multidisciplinaire (deux postes)
 - 8.2. Comité de la question référendaire
 - 8.3. Comité de la reprise des installations alimentaires
 - 8.4. Comité organisateur du Show de la Rentrée d'hiver
 - 8.5. Comité d'enquête
9. Finances
 - 9.1. Rapport de la vice-présidence aux finances
 - 9.2. États financiers vérifiés de 2013-2014
 - 9.3. États des résultats financiers d'août 2014
 - 9.4. Coop des cafés
10. Mandat de vérification externe 2014-2015
11. Autres sujets
 - Prochaine séance
 - Bière postconseil
 - Blague corporative
12. Clôture de la séance

1. Ouverture de la séance

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

Bonsoir tout le monde, ça va bien? On va essayer de faire ça vite car on a un gros conseil d'administration aujourd'hui.

Résolution CA-A14-09-21-01

Il est proposé par Randy Bonin, avec l'appui de Joé Habel :

Que la séance du 21 septembre 2014 soit ouverte.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée est ouverte à 18 h 06.

2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

L'exécutif vous propose pour cette séance MM. Nathaniel Bérubé-Mimeault et Louis-Pierre Trottier respectivement comme président et secrétaire de séance.

Résolution CA-A14-09-21-02

Il est proposé par Rodolphe Giorgis, avec l'appui de Joé Habel :

Que Nathaniel Bérubé-Mimeault et Nicolas Grondin soient nommés respectivement président et secrétaire de la séance du 19 septembre 2014.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidence d'assemblée :

J'ai la chance de vous connaître presque tous aujourd'hui. J'aimerais tout de même de me présenter. Je me nomme Nathaniel Bérubé-Mimeault. J'ai un baccalauréat en affaires publiques et relations internationales, et je suis présentement à la maîtrise en économie ici à l'Université Laval.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidence d'assemblée lit l'ordre du jour.

Présidence d'assemblée :

Y a-t-il des modifications à faire?

Secrétaire d'assemblée :

J'aimerais annuler le point 8.4 car il n'y aura pas d'élection pour ce poste. Et pour efficacité, on va faire passer le point 9.2 « états financiers vérifiés » après le point 5. De plus, toutes les assemblées générales des filiales se dérouleront à ce moment.

Résolution CA-A14-09-21-03

Il est proposé par Patrick Morin, avec l'appui de Justine Lalande :

Que l'ordre du jour de la séance du 21 septembre 2014 soit adopté tel que modifié.

*Aucune demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

4. Lecture et adoption des procès-verbaux des séances précédentes

Secrétariat d'assemblée :

Le procès-verbal a été envoyé comme il se doit avec la convocation. Comme décidé à la dernière séance, il n'y a pas eu d'impression en format papier. Est-ce qu'il y a des modifications ?

Résolution CA-A14-09-21-04

Il est proposé par Joé Habel, avec l'appui d'Audrey Bernard :

Que le procès-verbal de la séance du 24 août 2014 soit adopté tel quel.

*Aucune demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

5. Suites données aux résolutions antérieures

Francis Beaudry (communications) :

Suite à ce que l'on a discuté, nous avons embauché une adjointe aux communications. Son travail a été utile pour le Show de la rentrée. L'exécutif est satisfait de sa performance. On a reçu 13 *Curriculum vitae* en tout.

Thierry Bouchard-Vincent (enseignement et recherche) :

On a embauché une adjointe à la vice-présidence à l'enseignement et à la recherche, Mme Marie-Ève Fradette. Son travail a commencé la semaine dernière. Elle est utile pour faire de la rédaction de documents et la distribution du matériel du BDE.

Maxime Morin (finances) :

Nous sommes toujours en recherche pour le poste d'adjoint aux finances. Il y a eu une offre de candidature, et on a reçu 3 candidatures. Aucune qui se qualifiait. Ils avaient déjà une carrière avancée. On cherchait quelqu'un qui était à l'Université Laval, et qui cherchait une expérience. Il va y avoir une relance de poste. On va essayer de voir si on peut avoir de meilleure candidature.

Secrétaire d'assemblée :

C'est le temps de faire l'assemblée générale des filiales. Nous devons avoir une proposition du conseil d'administration. Ce sera un seul présidium pour les quatre assemblées générales, soit l'AG du pub, l'AG du café équilibre, l'AG de Saveurs Campus et l'AG du Dépanneur chez Alphonse.

Résolution CA-A14-09-21-05

Il est proposé par Randy Bonin, avec l'appui de Joé Habel :

Que la séance soit suspendue le temps de faire les assemblées générales des filiales.

*Aucune demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

La séance est suspendue.

Résolution CA-A14-09-21-06

Il est proposé par Caroline Aubry-Abel, avec l'appui d'Audrey Bernard :

Qu'un huis-clos soit tenu pour les assemblées générales des filiales.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.1. Rapports – Officières et officiers

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

Nous n'aurons pas de temps de lecture pour les rapports, à moins qu'un administrateur en fasse la demande. On les enlève pour raccourcir les instances et comme on les envoie à l'avance vous avez suffisamment de temps au préalable pour les lire. Ce sera la même chose pour les procès-verbaux et les autres rapports dans l'avenir.

Présidence d'assemblée :

Est-ce qu'il y avait des ajouts à faire?

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

Le 13 septembre je suis allé avec mes collègues voir le Vert et Or se faire démolir par le Rouge et Or. J'ai aussi rencontré Simon Leclerc de la coopérative des cafés avec Maxime Morin. J'ai aussi rencontré le vice-rectorat aux finances pour le projet de pavillon de résidence. Le 18 septembre et le 19 septembre, j'ai eu deux entrevues avec le journal en Communication et Impact Campus concernant les coupures dans les universités. J'ai rencontré avec Maxime Morin et Florence Côté le vice-recteur exécutif et vice-rectrice aux finances par rapport aux compressions budgétaires. Pour les retraits, je ne suis pas allé à la rencontre avec le CPE La petite cité finalement. Je ne suis pas non allé à la rencontre avec le FAFE. C'est Maxime Morin qui est finalement allé à ses rencontres.

Secrétaire d'assemblée :

J'ai rencontré Mathieu Laplante Goulet pour parler du référendum 2014. Le 23 septembre, je suis allé au Gala force Avenir avec Dominique Caron-Bélanger.

Florence Côté (externes) :

Le 17 septembre, je suis allé au conseil de quartier de la Cité universitaire. Le 18 septembre, j'ai eu une rencontre téléphonique avec Yuri de l'ADEESE. Nous avons parlé de la campagne pour les stages finaux et de suppléance pendant les stages.

Francis Beaudry (communications) :

Le 15 septembre, je suis allé à l'assemblée générale de psychologie. Le 16 septembre, je suis allé à l'assemblée générale de physique. Le 18 septembre, je suis allé à l'assemblée générale d'économique et de psychoéducation.

Vincent Rodrigue :

La rencontre pour le Vert et Or, est-ce que ça rentre dans les faits de représentation?

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

Non.

Maxime Morin (finances) :

Je ne suis pas allé au conseil d'administration de l'AGETAAC. J'ai fait une rencontre avec le comité d'aménagement extérieur pour une buvette extérieure. Ce serait une cabane en bois entre le Bonenfant et le De Koninck. Il pourrait servir de café et vendre des muffins.

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

On est relativement réfractaire à cela.

Patrick Morin :

Est-ce que ça pourrait être le premier endroit dans lequel l'Université coupe ?

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

Je prends la proposition en note.

6.2. Rapports – Comité exécutif

Dominique Caron-Bélanger (internes) :

Concernant le Show de la rentrée, on a remis 7500 bracelets. Le ramassage s'est fait vigoureusement. Il n'y a pas eu d'incident, excepté une certaine personne qui a été expulsée. Nous avons beaucoup d'alcool dans notre entrepôt car on achète en gros, donc vous pouvez venir nous voir pour en acheter pour les bars des différentes associations. Il faut finaliser les comptes pour remettre les profits aux associations qui ont faites les bars et qui ont ramassé les canettes.

François-Olivier Picard :

Si les associations ne prennent pas l'alcool ?

Dominique Caron-Bélanger (internes) :

Il y a un autre Show de la Rentrée en hiver, et les Jeux Interfacultaires cet hiver aussi.

Francis Beaudry (communications) :

En septembre, il y a eu la rentrée. On va fait un bilan de ce qui a été fait. On a visité la Fabrique, même chose au Petit Séminaire. On a distribué des hot-dogs et des agendas au pavillon Desjardins-Pollack et au Grand Axe. On a donné plus de 20 000 agendas, 2200 hot-dogs. Pour le marché du livre usagé, on a distribué environ 400 chèques. En somme, ce fut une belle rentrée.

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

Nous ne sommes pas inquiets pour le MLU. Lorsqu'on parle de chèques, c'est un montant minimal de 50 \$.

François-Olivier Picard :

Pour les personnes qui ont oublié de venir chercher leur chèque, est-ce qu'ils peuvent passer dans vos bureaux?

Maxime Morin (finances) :

Ceux gérés par les associations d'administration ou d'éducation, ce sera directement avec eux. Mais pour le De Koninck ou le Vachon, ce peut être directement avec la CADEUL.

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

Les chèques sont bons pendant 6 mois. Les gens qui ont vendu des livres ont donc jusqu'à 6 mois, ce qui n'est pas le cas pour administration et éducation.

Thierry Bouchard-Bélanger (enseignement et recherche) :

Il y a eu seulement la table pédagogique pour mon cas. Je vous épargne cela.

6.3. Rapports – Groupes de travail et comités

Il n'y a pas eu de rencontres de groupes de travail ou de comités de la CADEUL.

7. Démissions et absences

Secrétaire d'assemblée :

J'aimerais accueillir Mme Amylie Malouin-Lachance comme nouvelle administratrice, elle a été élue vendredi dernier au Caucus des associations.

En ce qui concerne les absences, on a le même fonctionnement que d'habitude. Il faut une motivation valable pour être absent au CA, la fête de votre petit-frère n'est pas nécessairement valable. Je vais m'entendre avec vous par courriel si vos raisons sont adéquates ou non. J'ai eu deux lettres de démission, une de M. Marc-Antoine Chassé et une autre de M. Jean-Philippe Duphily, je vais vous les lire.

Le secrétaire d'assemblée lit les lettres de MM Chassé et Duphily.

Secrétaire d'assemblée :

M. Chassé avait un poste provenant du Caucus des associations, son poste va donc tomber en élection au Caucus d'élections. La deuxième démission, c'est monsieur Jean-Philippe Duphily. Il était dans la faculté des Lettres et sciences humaines. Lui aussi son poste va tomber en élection pour le groupe F.

Rodolphe Giorgis :

Ce sera quand l'élection ?

Secrétaire d'assemblée :

C'est vendredi prochain pour le poste du Caucus des associations. S'il n'y a aucune personne pour le remplir, ça ira à l'autre Caucus en octobre.

Quentin de Dorlodot :

Est-ce qu'il y avait de ces administrateurs sur un comité?

Caroline Aubry-Abel :

M. Duphily était sur le comité de subventions et de commandites.

Secrétaire d'assemblée :

Si c'est bien le cas, le poste tombera en élection au prochain conseil d'administration.

Résolution CA-A14-09-21-07

Il est proposé par Vincent Rodrigue, avec l'appui de Randy Bonin :

Que les démissions de MM. Jean-Philippe Duphily et Marc-Antoine Chassé soit reçues.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8.1. Élections – Conseil d'administration

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

Au précédent conseil, on a eu des élections. L'article 98 du code CADEUL est à revoir car il applique une procédure trop lourde. Habituellement, on procède par vote secret. Comme l'esprit

durant la rédaction n'était pas cela, on modifierait pour : « les élections lorsque le nombre de candidature excède le nombre de poste aurait pour modalité automatique le vote secret » Donc, généralement on s'en tient à la procédure normale, mais s'il y a deux personnes pour un seul poste, on procède par vote secret. C'est une modification qui a pour but d'améliorer l'efficacité de nos procédures et de réduire la lourdeur de tout cela. Est-ce qu'il y avait des questions ou interventions?

Résolution CA-A14-09-21-08

Il est proposé par Amylie Malouin-Lachance, avec l'appui de François-Olivier Picard :

Que l'article 98 du Code CADEUL soit modifié pour que le libellé se lise comme suit : « Pour les élections, le vote secret est la modalité automatiquement employée sauf si le nombre de candidats est égal ou inférieur au nombre de postes ».

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Secrétaire d'assemblée :

Je vais refaire une modification du Code CADEUL prochainement, donc la prochaine version sera corrigée.

8.1.1. Groupe C : Faculté d'architecture, d'aménagement et d'arts visuels (un poste)

Présidence d'assemblée :

Est-ce qu'il y a quelqu'un pour se présenter?

8.1.2. Groupe I : Faculté des sciences de l'éducation (un poste)

Présidence d'assemblée :

Est-ce qu'il y a quelqu'un pour se présenter?

8.1.3. Groupe L : Études libres et baccalauréat multidisciplinaire (deux postes)

Présidence d'assemblée :

Est-ce qu'il y a quelqu'un pour se présenter?

8.2. Élections – Comité de la question référendaire

Secrétaire d'assemblée :

En novembre prochain, il y aura un référendum si tout se passe suivant le plan directeur. Le processus référendaire commence très tôt avec l'élection de ce comité. Il y a 4 administrateurs sur ce comité. Caroline Aubry-Abel y siège aussi et j'y siège aussi à titre de secrétaire pour faire en sorte que le processus référendaire se passe dans les règles de l'art. Le comité se réunira une à deux fois durant le prochain mois. D'ici le prochain conseil d'administration, il va monter un cahier référendaire. Le conseil d'administration devra appuyer et modifier le cahier au besoin. Ensuite, on pourra enclencher le processus référendaire. Donc, comme je le disais, il se pourrait qu'il y ait deux rencontres, on va regarder les questions qu'on veut poser au référendum, voir les mots à mettre, le petit paragraphe qui explique la question. Quand cela sera fait, on va pouvoir vous le présenter et ce sera à vous de l'adopter. Il va aussi se pencher sur des modalités de gestion et ce sera aussi au conseil d'administration de décider ça en octobre prochain. Est-ce que tout ça est clair?

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

Ce ne sera pas des dizaines de rencontre, ça va être relativement court. Mais il est important que les personnes qui souhaitent se présenter comprennent le sérieux du comité et qu'il y a de la préparation avant ou après les rencontres. Il faut s'assurer que la question en soit ne soit pas biaisée, et voir combien de questions on voudrait poser. Ce sera sur le service de garde, le LPU, la cotisation, les résidences. On va questionner sur tout ça.

François Olivier-Picard :

Pourquoi vous devez faire un référendum, pourquoi vous ne passez pas ça en assemblée générale?

Secrétaire d'assemblée :

Le référendum, selon les règlements généraux est plus représentatif de l'opinion des étudiants. On s'assure aussi d'avoir un quorum suffisant, soit 10%.

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

Comme ça touche des montants que tous les étudiants doivent payer, on veut donner la chance à tout le monde de se prononcer sur ça, en passant par référendum tout le monde à la possibilité de voter. En assemblée, le quorum est de 100 personnes seulement.

François-Olivier Picard :

Par référendum, vous entendez un vote par internet ou un stand au Desjardins pendant 3 jours?

Secrétaire d'assemblée :

On a une politique référendaire assez claire sur cela. Il doit y avoir un vote électronique et un vote papier de prévu. Le nombre de jours vote est à la discrétion du comité et du conseil d'administration.

Randy Bonin :

Donc, c'est 2 rencontres dans le prochain mois?

Secrétaire d'assemblée :

Oui.

Ouverture de la période de mise en candidature.

Randy Bonin se propose.

Justine Lalande se propose.

Patrick Morin propose Rodolphe Giorgis qui refuse.

Francis Beaudry propose Joé Habel qui accepte.

Fermeture de la période de mise en candidature.

Présidence d'assemblée :

Est-ce que les candidats refusent ou acceptent?

Rodolphe Giorgis :

Je refuse mais j'explique. Avec toutes mes autres implications, je n'ai pas vraiment le temps.

Secrétaire d'assemblée :

Il resterait un poste à combler. Je réitère que c'est important d'être quatre personnes sur ce comité. C'est une tâche importante. Est-ce qu'il y a d'autres personnes intéressées?

Présidence d'assemblée :

Nous allons procéder à une réouverture de la période de mise en candidature.

Ouverture de la période de mise en candidature.

*Florence Côté propose Amylie Malouin-Lachance qui refuse.
Rodolphe Giorgis se propose.*

Fermeture de la période de mise en candidature.

Présidence d'assemblée :

La période de mise en candidature est close. Je vais demander aux candidats de rester dans la salle car nous avons autant de postes que de candidatures. Sauf malaises, je demanderais à l'assemblée si c'est ce mode vous convient.

Randy Bonin :

Mon nom est Randy Bonin. Mon implication initiale remonte au CÉGEP. En tant qu'interne de mon association étudiante, c'était justement de telles questions que j'étais responsable, et je devais les faire parvenir à la direction. Je crois que je peux apporter beaucoup de chose au comité.

Justine Lalande :

Bonjour je m'appelle Justine Lalande. J'étudie en sciences politiques, donc c'est directement relié à mes intérêts.

Joé Habel :

J'ai accepté parce que c'est un honneur d'être proposé par Francis Beaudry. C'est ma première année sur le conseil d'administration, mais comme ça vise la population étudiante je crois que c'est suffisant.

Rodolphe Giorgis :

Je suis entré au conseil d'administration à la session d'hiver. Je suis étudiant en deuxième année en philosophie. J'ai le poste d'externe. Il ne fallait pas qu'il y ait un poste vacant. J'ai déjà participé à la création de questionnaires au lycée.

Présidence d'assemblée :

Nous sommes en période de délibération. Je demanderais aux candidats de sortir.

Les candidats sortent de la salle.

Présidence d'assemblée :

Est-ce qu'il a délibérations, et/ou demande de vote? On peut donc faire rentrer les candidats.

Les candidats réintègrent la salle.

Présidence d'assemblée :

Vous êtes tous et toutes élus à l'unanimité.

Secrétaire d'assemblée :

J'aimerais remercier les gens qui ont proposé leur candidature. Je vais vous envoyer une convocation pour la prochaine rencontre dès demain.

8.3. Élections – Comité de reprise des installations alimentaires

Maxime Morin :

Pour faire la distinction avec le conseil d'administration de Saveurs campus, ce projet-là concernait le lot 1, soit le Cercle et le Desjardins-Pollack. Le comité de la reprise des installations alimentaires

est un comité qui a été créé en 2005 pour le lot 1 et le lot 2. Il a été ramené à la vie aux alentours de 2012. Le mandat qu'on donnerait au comité, c'est la reprise des installations du lot 2. Nous avons actuellement des mandants pour le Vandry, le De Koninck et les cafés satellites sur le campus. Le mandat serait de se pencher sur ce qui reste d'installations alimentaires. Tout ça dans l'idée que la CADEUL ne crée pas un monopole, mais permette aux étudiants de remettre une proposition pour le lot 2.

Présidence d'assemblée :

Est-ce qu'il a des questions sur la nature du poste?

Joé Habel :

Est-ce que c'est la première fois qu'on en parle?

Maxime Morin :

Oui, c'est la première fois car durant l'été ce n'était pas vraiment pertinent.

Justine Lalande :

J'ai été élue sur ce comité au mois de mai, est-ce que je suis encore dessus?

Maxime Morin :

Oui. Il y a deux postes qui restent à combler, soit un poste pour un représentant de l'AELIÉS et un représentant des syndicats. Le but était de recevoir l'élection de Stéphane Lebrun et pour le syndicat, nous n'avons eu personne.

Présidence d'assemblée :

On va entériner l'élection de M. Lebrun à la toute fin.

8.4. Élections – Comité organisateur du Show de la Rentrée d'hiver 2015

Dominique Caron-Bélanger (internes) :

Puisque nous sommes assez en avance, et que nous avons un horaire assez chargé ce soir, nous allons procéder à l'élection au mois prochain.

8.5. Élections – Comité d'enquête

Secrétaire d'assemblée :

C'est un comité qu'on élit année après année. C'est important du point de vue qui ne provient pas de l'exécutif de la CADEUL. S'il y a quelque chose qui arrive, et qu'une plainte est déposée par un étudiant, c'est mieux qu'un comité puisse se pencher sur tout ça. Si quelque chose est obscure au niveau de la CADEUL, ils vont pouvoir jeter lumière sur cela. Le comité d'enquête doit jeter un œil sur cela. Il y a un poste pour le caucus des associations, un poste pour le conseil d'administration et trois postes à l'assemblée générale pour constituer une banque de noms de candidats. Il y aura donc trois élections mercredi prochain. Il y a un poste disponible. C'est important d'être dessus. Il n'y a pas eu d'enquête sur ce comité depuis 2009. Il est important mais c'est au cas où il se passe quelque chose.

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

C'est un comité qui peut se réunir si par exemple il y a eu un bris de huis-clos, et on veut savoir c'est qui, ou s'il y a soupçon de fraude. Si ça arrive, c'est vraiment important qu'il y ait un comité.

Quentin de Dorlodot :

Qui a le pouvoir de demander une enquête?

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

La procédure est prévue dans les règlements. Il faut faire une demande écrite au vice-président aux affaires institutionnelles. C'est tellement simple que quelqu'un pourrait faire une demande pour n'importe quoi.

Le secrétaire d'assemblée lit la partie relative au comité d'enquête provenant des Règlements généraux.

Quentin de Dorlodot :

Est-ce qu'une demande d'enquête peut être anonyme? Est-ce qu'il y a seulement le comité qui est au courant?

Secrétaire d'assemblée :

Seul le comité et moi-même seront informé de cette demande d'enquête.

Thierry Bouchard-Vincent (enseignement et recherche) :

Est-ce qu'il y a un pouvoir de vérification externe ?

Secrétaire d'assemblée :

En fait, c'est une enquête qui répond directement à la demande. Donc, tout dépendant de la nature de la plainte, j'imagine qu'il y a pouvoir d'enquête externe.

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

Peux-tu lire les articles ?

Lecture de l'article 236, 230, 242, 243 et 244 par le secrétaire d'assemblée.

Présidence d'assemblée :

Est-ce qu'il y a d'autres questions? Je procèderais à l'ouverture de la période de mise en candidature.

Ouverture de la période de mise en candidature.

Quentin de Dorlodot se propose.

Fermeture de la période de mise en candidature.

Présidence d'assemblée :

Vous avez 3 minutes pour vous présenter.

Quentin de Dorlodot :

C'est important de voir s'il y a de mauvaises intentions. Je suis présentement trésorier à l'AESGUL et ça demande de la rigueur. Dans ce comité, je crois qu'il faut de la rigueur. Je pense être capable de le faire et c'est pourquoi je me présente.

Patrick Morin :

Est-ce que tu écoutes des séries policières ?

Quentin de Dorlodot :

J'écoute les NCIS.

Le candidat sort de la salle.

Caroline Aubry-Abel :

Il semble prendre cela à cœur.

Présidence d'assemblée :

Est-ce qu'il y a une demande de vote? Il serait donc élu à l'unanimité.

Le candidat réintègre la salle.

Présidence d'assemblée :

Félicitation, vous avez été élu sur le comité d'enquête. Maintenant j'accueillerais une proposition pour entériner les élections du bloc 8.

Résolution CA-A14-09-21-09

Il est proposé par Dominique Caron-Bélanger, avec l'appui d'Amylie Malouin-Lachance :

Que Rodolphe Giorgis, Joé Habel, Randy Bonin et Justine Lalande soient élus sur le Comité de la question référendaire ; Que Stéphane Lebrun soit élu au Comité de la reprise des installations alimentaires ; Que Quentin de Dorlodot soit élu au Comité d'enquête.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Finances

Résolution CA-A14-09-21-10

Il est proposé par Quentin de Dorlodot, avec l'appui d'Audrey Bernard :

Qu'un huis clos sur les délibérations de la séance du 21 septembre 2014 soit tenu à partir de ce point.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1. Finances – Rapport de la vice-présidence aux finances

Point sous huis-clos

9.2. Finances – États financiers vérifiés 2013-2014

Résolution CA-A14-09-21-11

Il est proposé par Vincent Rodrigue, avec l'appui d'Amylie Malouin-Lachance :

Que les états financiers vérifiés 2013-2014 de la CADEUL soit adoptés.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.3. Finances – États des résultats financiers d'août 2014

Résolution CA-E14-09-21-12

Il est proposé par Randy Bonin, avec l'appui de Vincent Rodrigue :

Que les états des résultats d'août 2014 soient adoptés.

*Aucune demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Résolution CA-E14-09-21-13

Il est proposé par Quentin de Dorlodot, avec l'appui de Randy Bonin :

Que les pages des états des résultats financiers relatives aux Jeux Interfacultaire, au Show de la Rentrée, au MLU et à l'agenda.

*Aucune demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

9.4. Finances – Coop des cafés

Résolution CA-E14-09-21-14

Il est proposé par Louis-Philippe Noel, avec l'appui de Randy Bonin :

Que la CADEUL ne procède pas à l'achat des équipements de la Coop des Cafés et contacte d'autres fournisseurs pour obtenir les meilleures offres.

*Question préalable demandée.
Pour : 18
Contre : 2*

*Vote sur la résolution principale :
Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Résolution CA-E14-09-21-15

Il est proposé par Patrick Morin, avec l'appui de Louis-Philippe Noel :

Que l'exécutif de la CADEUL informe les différents cafés étudiants du campus sur l'état de la Coop des Cafés, sur les risques qu'ils encourent avec la Coop des Cafés, et quant aux différentes alternatives d'obtenir des produits et services.

*Question préalable demandée.
Pour : 21
Contre : 0*

*Vote sur la résolution principale :
Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

10. Mandat de vérification externe 2014-2015

Point sous huis-clos

Résolution CA-A14-09-21-16

Il est proposé par Rodolphe Giorgis, avec l'appui de Yann Dumas-Richard :

Que la question sur la vérification externe 2014-2015 soit mise en dépôt jusqu'à la prochaine séance.

Question préalable demandée.

Pour : 21

Contre : 0

Votre sur la résolution principale :

Pour : 16

Contre : 3

Abstention : 2

La proposition est adoptée à majorité.

Résolution CA-A14-09-21-17

Il est proposé par Caroline Aubry-Abel, avec l'appui de Justine Lalande :

Que le huis clos soit levé.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. Autres sujets – Prochaine séance

Secrétaire d'assemblée :

Il est très important de noter dans vos agendas que nous avons une assemblée générale annuelle le 24 septembre, soit mercredi prochain. Ça compte dans vos absences. C'est à 11h30. Vous vous présentez vous-même, mais aussi en tant qu'administrateur. On va parler de plusieurs choses, dont les assurances collectives en référendum.

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

Il est vraiment important d'être là. Vous êtes généralement impliqué, essayez de vous servir de vos liens pour amener des gens avec vous. Si vous avez un cours qui débute ou termine à 12h30, c'est tout de même pertinent de venir à l'assemblée générale. On a besoin de votre aide, on ne peut pas mobiliser tout le monde à l'exécutif seul.

Secrétaire d'assemblée :

De plus, nous avons le conseil d'administration le 19 octobre prochain à 18h, au même local. Si vous êtes intéressés à vous impliquer davantage, nous tenons notre Caucus spécial d'élection annuel. Si vous connaissez des personnes intéressés à se présenter, je vous invite à leur passer le message. C'est au 2830 du pavillon Alexandre-Vachon, à 13h00.

Florence Côté (externes) :

Je dirais que vous êtes tous des gens avec des amis aussi, donc invitez-les. Il y a des beignes et du café. Si on a les gens nécessaires au quorum de l'assemblée, on ne vous tannera pas quatre fois par la suite.

Dominique Caron-Bélanger (internes) :

Il y a aussi 75 points pour l'association de la faculté qui aura le plus de membre présent, juste comme ça.

11. Autres sujets – Bière postconseil

Dominique Caron Bélanger (affaires internes) :

Bonjour tout le monde! On vous invite au N bar comme d'habitude!.

11. Autres sujets – Blague corporative

Il y a lecture de la blague corporative, suivi d'un malaise dans la salle.

12. Clôture de la séance

Résolution CA-A14-09-21-18

Il est proposé par Christian Ménard, avec l'appui de Joé Habel :

Que la séance ordinaire du 21 septembre 2014 soit close.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée est close à 23 :12.

Le procès-verbal a été adopté en séance ordinaire du 19 octobre 2014.



Louis-Pierre Trottier

Vice-président aux affaires institutionnelles